

L'INVITE

Mamadou GUEYE, Directeur Général - Société Nouvelle des Auxiliaires de Transport



Président – Communauté des Acteurs Portuaires de Dakar

« En relation avec GAINDE 2000 et le Port Autonome de Dakar, Cap Dakar, a initié le projet de l'informatique communautaire, plateforme d'échanges qui permettra une intégration des services logistiques et une fluidité dans les relations entre les acteurs. »

Administrateur Directeur Général de la SNAT qu'il a créée en 1998 et Président de Cap Dakar, Mamadou GUEYE évoque le développement d'une synergie entre tous les intervenants de la chaîne de transport pour consolider la compétitivité de la place portuaire de Dakar.

ORBUS Magazine : Qu'est-ce que la Communauté des Acteurs Portuaires de Dakar ? Quel est son rôle dans les opérations portuaires ?

Mamadou GUEYE : Créée en 1994, la Communauté des Acteurs Portuaires de Dakar est essentiellement composée de deux parties : d'institutionnels (Port Autonome de Dakar, Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar, ANAM, COSEC, EMASE) et d'organisations syndicales (consignataires de navire, manutentionnaires, transitaires). Cap Dakar a un rôle multiple : interface de divers acteurs portuaires, elle prend en charge les conditions de compétitivité de la place portuaire et les questions transversales. La Communauté des Acteurs Portuaires compte aujourd'hui 10.700.000 tonnes manutentionnées et totalise 12.000 personnes en permanence. Nous traitons à peu près 2.500 navires en consignation. En 2010, nous avons effectué avec les dockers qui sont nos partenaires privilégiés, 4.500.000 heures travaillées pour 4.000.000.000 FCFA versés au titre de salaires. Donc la Communauté des Acteurs Portuaires est une communauté où tout le monde se retrouve.

O.M : Comment fonctionnent les places portuaires modernes de référence ?

M.G. : Un port moderne se caractérise par la rapidité des opérations liées au navire et à la marchandise, la capacité à recevoir de gros navires à fort tirant d'eau, le niveau d'organisation très élevé et le rapport qualité/prix avec un accent particulier dans la formation, ce qui crée de la productivité. Cap Dakar a initié un centre de formation aux métiers portuaires qui doit voir le jour en Mars 2011. Un port moderne se caractérise aussi par la simplification et l'informatisation des procédures, du manifeste à la livraison en passant par les procédures de dédouanement. Au Sénégal, le mode de gestion prédispose à la performance. En effet, les infrastructures structurantes sont à la charge de l'autorité portuaire en tant qu'institution et représentant de la puissance publique. En cinq ans, le Port a investi près de 50 milliards FCFA dans l'extension du terminal à conteneurs, la réhabilitation

du môle 2, la plateforme de distribution, la gare maritime internationale. La gestion des opérations portuaires incombe au secteur privé composé d'agents maritimes qui assistent les navires avant, pendant et après l'escale, de manutentionnaires portuaires qui débarquent les marchandises, les transportent et les entreposent, de commissionnaires agréés en douane, plus connus sous le nom de transitaires qui s'occupent des formalités de passage en douane des marchandises et percepteurs du trésor compte tenu des sommes collectées.

O.M : Quelles sont vos ambitions en matière d'informatisation ?

M.G. : Les autorités sénégalaises se sont engagées dans une démarche de compétitivité et de performance économique depuis très longtemps. A ce titre, l'outil technologique prend un rôle prépondérant. Dans cette mouvance, tous les segments de la chaîne logistique, du port de Dakar, ont fait des pas de géant dans l'informatisation. En plus de l'informatisation complète des procédures du commerce extérieur et du système de dédouanement réduisant sensiblement les coûts, GAINDE 2000 s'attaque, aujourd'hui, à la dématérialisation des formalités du commerce extérieur, ce qui à terme va supprimer les séquences papier dans les procédures. Cette vision de progrès ne pouvait pas laisser Cap Dakar indifférent. Aussi, en relation avec GAINDE 2000 et le port de Dakar, Cap Dakar, a initié le projet de l'informatique communautaire. Cette plateforme d'échanges, qui est un complément nécessaire de ce qui a été fait jusqu'à ce jour, permettra une intégration des services logistiques et une fluidité dans les relations entre les acteurs. L'objectif est de réduire le coût de passage et les délais d'acheminement de la marchandise, de rendre plus efficaces les circuits d'échanges d'informations entre les acteurs et d'améliorer la qualité du service communautaire et par conséquent la compétitivité du port. Il s'agit, en réalité, de créer une vraie valeur ajoutée pour les opérations portuaires.

O.M : Pensez-vous que la dématérialisation puisse faciliter le fonctionnement en continu du Port de Dakar ?

M.G. : Le Port de Dakar s'est engagé à assurer un service continu 24h/24h. Les dispositions réglementaires ont été déjà prises. Ainsi, il faut mettre l'accent sur la modernisation des plateformes de pré-dédouanement et de dédouanement. Ces procédures vont faciliter les échanges sécurisés et auront un impact positif sur le fonctionnement en continu du port de Dakar. La collaboration qui existe entre GAINDE 2000, le Port et les Douanes sénégalaises est une collaboration à renforcer parce qu'aujourd'hui, l'expertise existe au Sénégal. Nous sommes arrivés à un niveau, nous ne devons pas nous arrêter en cours de chemin.

Interview réalisée par Soda Germaine DIATTA

Calendrier – Février 2011

Activités

Consignataires : Intégration du manifeste électronique

Soumission de documents électroniques : formation des utilisateurs

Soumission de documents électroniques : phase de pré-production

ORBUS[®]
Magazine

N°8



BULLETIN DE LA DÉMATÉRIALISATION - NUMERO 8 - FEVRIER 2011

réalisé par **GAINDE 2000**
informatique douanière

avec le soutien de **ICF**
The Investment Climate Facility for Africa

Dossier du mois

Info Flash

P2

Actualités projet

International

P3

L'invité du mois P4

Calendrier P4

FAVORISER LA COLLABORATION DES ACTEURS PORTUAIRES POUR LA FLUIDITE DES OPERATIONS

La dématérialisation des procédures du commerce extérieur est en marche au Sénégal. Après la mise en place d'un cadre juridique pour l'archivage numérique, la signature électronique, le paiement électronique et les télé-procédures, place à la phase opérationnelle. D'où l'entrée en matière de la Communauté des Acteurs Portuaires de Dakar (Cap Dakar) dont la collaboration est incontournable sur le chemin de la recherche de compétitivité du Port autonome de Dakar, tendon d'Achille de l'économie sénégalaise.

Le Port Autonome de Dakar (PAD) est en route vers le sommet lui conférant une position de hub sous régional. Il a investi près de 50 milliards FCFA dans l'extension du terminal à conteneurs, la réhabilitation du Môle 2, la plateforme de distribution et la Gare maritime. Actuellement, il réceptionne 24/24 des navires et des marchandises qui sont traités à toute heure. La cadence de déchargement des conteneurs est en moyenne de 17 mouvements par grue. Une prouesse qui est à l'actif d'une vision stratégique ayant permis la réalisation d'investissements structurants mais également d'une main d'œuvre de qualité organisée autour de la Communauté des Acteurs Portuaires de Dakar.



Rédaction : Directeur de Publication : GAINDE 2000
Rédacteur en chef : Pape Abdou Diop
Edition : Marème DIAW
Graphisme : Parafina - Impression : Numelite

Contact : GAINDE 2000 - 3, Boulevard Djily Mbaye
12ème étage Immeuble Fahd - BP 6856 Dakar Etoile
Tél : (221) 33 889 30 30 - Fax : (221) 33 842 43 38
Email : gainde2000@gainde2000.sn

FAVORISER LA COLLABORATION DES ACTEURS PORTUAIRES POUR LA FLUIDITE DES OPERATIONS (suite)

Cette frange qui est la cheville ouvrière de la place portuaire est aujourd'hui déterminée à s'impliquer dans toutes les mutations devant conduire à la compétitivité du port. Un engagement qui, sans nul doute, occupe une place de choix dans le train de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur au Sénégal.

GAINDE 2000, mandaté par la douane, a joué sa partition en mettant en place une architecture technique sous-tendue par un environnement juridique légal initié par l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), ce qui favorise la transformation d'un flux de documents ainsi que les traitements qui lui sont appliqués en flux et traitements numériques. Une situation perçue comme une révolution du moment que depuis l'antiquité, l'essentiel du commerce, de la science, de la culture et des préceptes légaux ou spirituels reposaient sur l'écrit et ses différents supports.

L'arsenal technique et juridique qui donne une valeur aux documents numériques, est suffisamment complet pour ainsi démontrer aux acteurs portuaires l'importance de la dématérialisation. Alassane DIOP, Directeur Commercial de DP World témoigne : « Imaginez-vous, dans le cadre de la dématérialisation, les données relatives à un conteneur frigorifique importé soient disponibles au moment où il charge dans le pays de provenance, que le réceptionnaire ou l'importateur local puisse anticiper sur sa déclaration en douane. Ce conteneur est disponible pour être livré à l'arrivée du navire à Dakar, il n'aura pas besoin d'être branché au déchargement. On mesure ainsi la nécessité de la dématérialisation. Nous en sommes tellement conscients que nous avons anticipé aujourd'hui ». Un constat suffisamment convainquant et qui, sans nul doute, va renforcer l'incontournable collaboration de la Communauté des Acteurs Portuaires pour la fluidité des opérations.

Les acteurs portuaires : le maillon opérationnel de la dématérialisation

Les jalons d'une facilitation de la collaboration des acteurs portuaires ont été posés le 23 août 1994 avec la mise en place de la Communauté des Acteurs Portuaires de Dakar (Cap Dakar). Perçue comme un cadre d'échanges et de promotion de l'activité portuaire, Cap Dakar regroupe l'ensemble des organisations professionnelles opérant dans l'activité portuaire. L'approche transport étant de nos jours, de plus en plus intégrée à la faveur du développement de l'inter mondialisme et de la logistique, il est apparu nécessaire aux yeux de tous les intervenants de la chaîne de transport de développer une synergie destinée à consolider la compétitivité de la place portuaire de Dakar. Mamadou GUEYE, Directeur Général de SNAT- Président de Cap Dakar assure que son organisation ne compte pas être en reste dans la construction d'un port du futur qui ne souffrirait d'aucune exigence de compétitivité, d'où son investissement dans le renforcement des capacités par la mise sur pied du Centre de Formation aux Métiers Portuaires qui doit voir le jour en Mars 2011.

La gestion des opérations portuaires est aujourd'hui l'apanage du secteur privé qui emploie une main d'œuvre de haute facture constituée d'agents maritimes qui assistent les navires avant, pendant et après l'escale. A cela s'ajoutent les manutentionnaires portuaires qui débarquent les marchandises, les transportent et les entreposent ;

les commissionnaires agréés en douane plus connus sous le nom de transitaires qui s'occupent des formalités de passage en douane des marchandises. Cette dernière catégorie fait partie des percepteurs du trésor compte tenu des montants importants qu'ils collectent pour la collectivité. Ce tour d'horizon montre que les acteurs portuaires sont au début et à la fin de l'activité du port. La communauté portuaire est ainsi au cœur des activités de cet environnement à haute valeur ajoutée pour l'économie sénégalaise.

GAINDE 2000-Port de Dakar-Douane : un trio à renforcer

Les acteurs ne cachent pas leur volonté pour l'édification d'un port compétitif. Ils veulent, par ailleurs, mouler leur engagement dans une démarche collégiale, de concert avec les autorités portuaires et les techniciens. Le Président de Cap Dakar souligne que le Port de Dakar offre aux différents usagers, un traitement diligent et rapide des opérations portuaires à tous les niveaux : « sur le plan institutionnel, les investissements structurants sont déjà prêts. Les acteurs privés en charge des opérations physiques de manutention, de consignation, de transit et d'entrepôt doivent jouer leur partition ». Les acteurs portuaires travaillent sur la base de procédures clairement définies et acceptées par la communauté. Ces procédures permettent une fluidité du trafic qui s'observe par le délai d'acheminement des conteneurs à la sortie. Afin que ces acquis soient consolidés, les acteurs portuaires plaident pour le renforcement de la collaboration existante entre GAINDE 2000, le port autonome et les douanes sénégalaises. Un défi à relever avec l'expertise et les compétences locales pour conforter le statut de leader sous-régional du port de Dakar.

Bacary DABO

INFO FLASH

L'OMD et la CEDEAO s'entendent pour renforcer les capacités douanières en Afrique Occidentale, Abuja, 18 février 2011

L'Organisation Mondiale des Douanes et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest ont signé un protocole d'accord au siège de la CEDEAO à Abuja, Nigéria, le 18 Février 2011. Ce protocole vise à améliorer les capacités des administrations douanières d'Afrique Occidentale, afin qu'elles puissent mener à bien plus efficacement leurs fonctions statutaires et contribuer ainsi à la croissance et au développement économique de la région.

Les deux organisations ont décidé de promouvoir activement la modernisation des administrations douanières des pays membres de la CEDEAO, grâce à l'adoption et à la mise en œuvre d'instruments et de programmes de l'OMD. Elles ont décidé également d'instaurer un dialogue régulier entre elles et de coordonner leurs activités de formation.

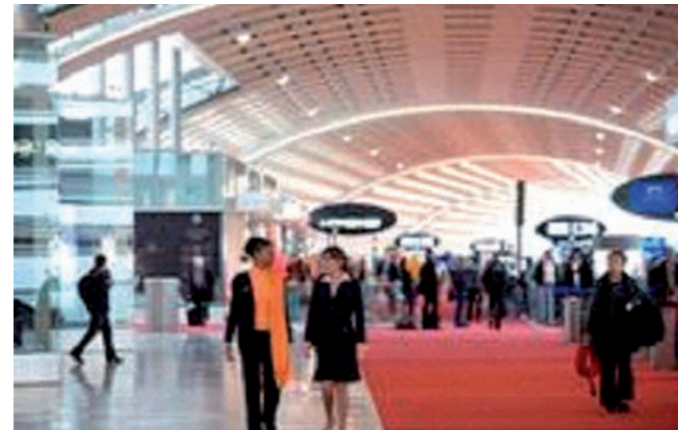
En effet, pour que l'intégration régionale devienne un élément constitutif du système commercial mondial, il est impératif de relier davantage la douane au monde extérieur à la région, en adoptant les normes douanières mondiales inscrites dans les outils de l'OMD.

Source : www.wcoomd.org

INTERNATIONAL

Les douanes françaises arrivent sur iPhone

Finies les questions autour des tolérances ou des textes qui régissent le retour des achats effectués à l'étranger. Depuis le 5 juillet 2010, la douane propose une application développée sur iPhone pour répondre à toutes les interrogations que se posent les voyageurs, touristes ou hommes d'affaires.



Cette application sera étendue au mois de septembre, à l'ensemble des smartphones. Elle porte le nom Douane Fr et vise à informer le grand public et les voyageurs en particulier sur leurs droits, leurs obligations et les formalités qu'ils doivent accomplir lors de leur arrivée, départ et séjour en France. Cette application gratuite sera proposée dans les catégories «Voyages» et «Tourisme».

Que peut-on ramener et dans quelles quantités d'un déplacement à l'étranger ? Quelles formalités accomplir pour l'argent, les animaux, les médicaments, les œuvres d'art... ? Telle est l'information que la douane souhaite rendre le plus rapidement accessible aux voyageurs en mobilité, pour un passage en douane serein en lançant l'application Douane Fr.

Vous arrivez en France d'un pays non membre de l'Union européenne : une information complète est donnée sur la quantité des marchandises qu'il est possible de rapporter, comme par exemple le nombre de cigarettes ou de litres d'alcool. Pour les affaires personnelles ou certaines espèces d'animaux, il faut savoir que des justificatifs peuvent être demandés au passage en douane. Même chose pour les médicaments ou une simple voiture.

Si vous arrivez en France d'un pays membre de l'Union européenne cette fois-ci : une information précise sur les achats d'alcools, de tabacs et autres marchandises est également donnée. La réglementation, les franchises peuvent changer dans le cas où un voyageur se rend dans un DOM depuis la métropole. Si certaines marchandises sont soumises à des formalités particulières, d'autres sont interdites : les contrefaçons, certaines espèces végétales ou animales.

Enfin, lors du séjour en France, il est bon de connaître les conditions des achats en détaxe. Les formalités sur la déclaration des marchandises, des sommes, titres ou valeurs transportés doivent être portées le plus largement à la connaissance des voyageurs pour que ceux-ci ne se mettent pas involontairement en infraction.

L'application libre et gratuite a d'ores et déjà reçu le label « Proximamobile », portail de services aux citoyens sur téléphone mobile coordonné par la Délégation aux Usages de l'Internet qui soutient une large gamme de services gratuits utiles au quotidien.

Source : eurodouane.com

ACTUALITES PROJET

Favoriser les échanges de données normalisées par l'utilisation de XML

Lancée le 8 Novembre 2010, la plateforme de chargement du manifeste électronique a pour objectif de permettre aux consignataires de pré charger les données du manifeste en éliminant le temps de saisie des agents. Dans un souci de se conformer aux exigences internationales en termes d'échanges de données sur le Manifeste, la plateforme a intégré dans un premier temps la Norme EDIFACT avec le Message appelé CUSCAR (Custom Cargo Report).

La prise en charge du Format CUSCAR est en cours de Pilote depuis son lancement avec certains consignataires. Cependant, afin de ne pas exclure les consignataires ne disposant pas encore du Manifeste selon le format International Maritime CUSCAR, un format plus souple a été mis en place avec le standard technique XML.

Le XML (Extensible Markup Language : langage de balisage extensible) est un standard technique international d'échanges qui peut être appliqué à tous les domaines d'activité confrontés à une problématique d'interopérabilité entre des systèmes hétérogènes.

La mise en œuvre de ce format permettra ainsi aux consignataires de bénéficier de la valeur ajoutée attendue de la plateforme de chargement et de partage du manifeste évitant ainsi les multiples copies du manifeste à distribuer, la saisie fastidieuse des données ainsi que les risques d'erreur.

Enfin, l'adoption de ce standard permettra aussi, à terme, au Port Autonome de Dakar de récupérer automatiquement les données du manifeste GAINDE afin de l'intégrer dans son système de facturation.

Le XML peut être résumé comme un moyen technique simple, souple, facilement mis en œuvre pour promouvoir l'interopérabilité des systèmes ou applications.

GAINDE 2000 a démarré ce 21 Février 2011, une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des consignataires pour la mise en œuvre technique de ce format.